



## COMMISSION DE TRAVAIL SUITE AU NAO DE PRINTEMPS SUR L'ORGANISATION ET LES CONDITIONS DE TRAVAIL A ST ETIENNE

**LE 29 OCTOBRE 2008 DE 15H A 18H**

Un représentant par Organisation Syndicale était présent : la CFDT en la personne de J SOLER, la CGT en la personne de F BONNARD, la CFTC en la personne de J C BOUR, l'UNSA en la personne de J L BARI, FO en la personne de C BANCILLON, la CGC et les AUTONOMES excusés.

Pour la direction, était présents Messieurs A CHALUS, M P NEGRO, M P LUCINI.

La direction nous fait un état de l'entreprise et rappelle les dispositions prises en leurs temps qui ne sont peut être plus d'actualité aujourd'hui et qui coûtent trop chères ?

La direction nous fait part des résultats de l'entreprise, résultats qui restent à la baisse à deux chiffres.

### **Puis en vient à ce qui pose problème :**

La durée du travail.

Les temps complet sur 4 jours ½

Les horaires sur 3 semaines

Le temps partiel

Le repos hebdomadaire, les 2 jours consécutifs

Le week-end tout les 3 semaines

La durée journalière de 10 h, possibilité de la porter à 12 h

Les jours fériés au nombre de 9 alors que la CCN ne stipule que 6 jours

### **A partir de cet état que fait-on ? Deux solutions :**

1/ Rien on laisse venir et on va à la catastrophe

2/ On prend des mesures

**Surprise de l'ensemble des Organisations Syndicales des propos tenus par la DRH.**

Pour notre part CFDT, nous ne sommes pas surpris de la teneur des propos de la direction au vue de la situation de l'entreprise et du contexte économique actuel, mais là où nous formulons des craintes lors des NAO, nous ne nous attendions pas à des miracles en commission, qui à de valeur et d'obligation juste le fait d'être mis en œuvre.

Je parle juste des rencontres pas du résultat. **Là, la direction fait très, très fort, cela veut dire suppression du peu d'acquis obtenu depuis le passage sous le statut restauration où déjà nous étions reparti du Code du Travail.**

Après avoir largement débattu point par point de ce qui pose problème à la direction, la CFDT a tenu a rappelé que comme pour la suppression des pauses cela n'est qu'un pansement sur le problème de baisse de chiffre d'affaire, mais ne règle en rien la baisse de clients sur les sites. Il aurait été judicieux de convié les commerciaux à cette rencontre pour écouter leurs propositions pour faire revenir les clients, parce que supprimer les deux jours de repos consécutif ou les autres points déclinés ci-dessus ne fera pas revenir les clients, je dirais même que les clients s'en contrefoute complètement, car ces mesures ne feront pas baisser n'y les prix, n'y n'augmenteront les services aux clients.

Par contre, au lieu de faire tenir le bain marie ou passer la serpillière aux commerciaux sur les sites pour pallier au manque de personnel il serait judicieux de les envoyer prospecter dans les entreprises, où là il serait effectivement dans leurs missions de commerciaux.

***Le plus comique dans cette affaire a été le moment où nous avons voulu faire la déclinaison de nos propositions en terme d'organisation, la CFDT n'a pu faire qu'une proposition qui reprenait le problème des prises de repas en caf, où la direction nous a répondu :***

**« Nous verrons vos propositions lors de la prochaine rencontre, messieurs au revoir »,**

## FIN DE LA RENCONTRE 18H

**PROCHAINE RENCONTRE  
LE VENDREDI 28  
NOVEMBRE 2008 A 10 H 30**



**CALENDRIER POUR  
LES TRAVAUX URGENTS**

Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Vendredi	Vendredi	Jour de discussion
8	7	6	5	4	3	2
16	15	14	12	11	10	9
23	22	21	20	19	18	17
30	29	28	27	26	25	24
37	36	35	34	33	32	31

Ceci est un calendrier spécialement conçu pour traiter les travaux urgents.  
Comme chacun sait, un travail urgent est souvent demandé pour hier. Grâce à ce calendrier, un travail peut être demandé le 7 et livré le 3.

La plupart des travaux sont demandés pour vendredi, c'est pourquoi il y a trois vendredi par semaine.

Six jours supplémentaires ont été créés pour tenir compte des paniques de fin de mois.

Il n'y a pas de 1<sup>er</sup> du mois, ce qui évite les livraisons en retard.

Les redémarrages pénibles du lundi matin n'existent plus puisque les lundis ont été supprimés, ainsi d'ailleurs que les samedis et dimanches qui sont improductifs.

Un nouveau jour appelé "Jour de discussion" permet de libérer les autres jours de perpétuelles interruptions dans le travail.



**La CFDT c'est Faire**